



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0079

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet national de recherche MUltiRecyclage et enrobés tièdes (MURE) - Attribution d'une subvention à l'association Institut pour la Recherche appliquée et l'EXpérimentation en génie civil (IREX) pour son programme d'actions 2014**

service : Direction de la voirie

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Chabrier

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

**Conseil de communauté du 23 juin 2014****Délibération n° 2014-0079**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Projet national de recherche MUltiRecyclage et enrobés tièdes (MURE) - Attribution d'une subvention à l'association Institut pour la Recherche appliquée et l'EXpérimentation en génie civil (IREX) pour son programme d'actions 2014**

service : Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet national MUltiRecyclage et Enrobés tièdes (MURE) est un projet de recherche et développement collaboratif qui rassemble toutes les parties prenantes de l'acte de construire. L'idée de ce projet a été initiée en Région Rhône-Alpes au sein du pôle infrastructures durables en Région Rhône-Alpes (INDURA). Labellisé projet national en octobre 2013, le projet MURE est approuvé par la direction recherche et innovation du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Dans le domaine de la route, les techniques de recyclage et d'abaissement des températures de fabrication des enrobés sont des réponses apportées par la profession aux objectifs de développement durable fixés lors du Grenelle de l'environnement.

Chacune de ces techniques est aujourd'hui maîtrisée, mais pratiquées conjointement, elles soulèvent encore des interrogations. Combien de fois peut-on recycler un enrobé ? Recycler à chaud ou à basse température, quelles différences ?

**a) - Objectifs**

Le projet national MURE vise à répondre à ces questions sous les différents angles d'ordre technique, matériel, sanitaire, environnemental, normatif et réglementaire.

Les retombées attendues pour les parties prenantes de la construction routière sont de :

- continuer à développer la technique d'abaissement des températures de fabrication des enrobés tout en recyclant,
- donner confiance à chacun sur la capacité des enrobés multi recyclés à remplir leur fonction dans la durée,
- atteindre les objectifs de la convention d'engagement volontaire signée entre l'état et la profession à l'issue du Grenelle de l'environnement,
- inscrire la profession dans une démarche de recherche collaborative avec le secteur public.

Le programme de ce projet se déroulera sur 4 ans, à compter du 1er mars 2014 avec un budget global de 4,7 M€.

L'assemblée constitutive du projet a eu lieu le 21 mars 2014. L'appel à partenariat est ouvert librement jusqu'au 21 septembre 2014. Il est conditionné par la signature de la charte de participation au projet MURE et doit faire l'objet d'une cotisation obligatoire selon les modalités de calcul fixées à l'article 8 de la charte.

La direction de la voirie s'est engagée depuis plusieurs années dans le cadre de sa stratégie de développement durable, à l'utilisation de plus en plus fréquente d'enrobés tièdes ou recyclés.

La Communauté urbaine souhaite donc apporter son soutien au Projet National MURE afin :

- de s'assurer de la pertinence de sa stratégie d'entretien des chaussées,
- d'évaluer les performances du recyclage avec l'abaissement des températures de fabrication des enrobés,
- d'évaluer l'impact du multi-recyclage sur l'état de son patrimoine routier à long terme,
- de vérifier la compatibilité de ces techniques avec les normes sanitaires et environnementales.

#### b) - Programme d'actions et plan de financement 2014

L'année 2014 constitue le lancement du projet (tranche n° 1) qui entre dans une phase de démarrage et de montée en puissance.

Les actions programmées sont regroupées en différents sujets S1 à S12.

Pour l'année 2014, les actions porteront sur les sujets suivants :

Charges			Produits			
Sujets	Description du sujet	Montant en €	Ressources prévisibles	Montant en €		
S1	Mise au point d'un procédé de vieillissement accéléré adapté aux chantiers	45 000	État (MEDDE/DRI)	125 000		
S2	Constitution du stock d'agrégats d'enrobés recyclés	80 000	Cotisations participants dont Communauté urbaine de Lyon 10 000 €	225 000		
S3	Chantiers Pilotes	314 000	Participations exceptionnelles	15 000		
S4	Caractérisation d'un agrégat d'enrobés	-	Autres ressources partenaires sous forme d'apports en nature	310 150		
S5	Caractérisation des enrobés	24 000				
S6	Caractérisation de la fabrication des enrobés	-				
S7	Méthode d'évaluation de la durabilité des enrobés	40 000				
S8	Évaluation des aspects sanitaires et environnementaux	50 000				
S9	Analyse du cycle de vie	-				
S10	Acceptabilité socio-économique	18 000				
S11	Valorisation des résultats	34 000				
S12	Gouvernance - Développement partenariat	38 000				
<b>Total S1 à S12</b>		<b>643 000</b>				
<i>Gestion administrative et financière 5% (IREX)</i>		<i>32 150</i>				
<b>Total charges</b>		<b>675 150</b>			<b>Total produits</b>	<b>675 150</b>

Eu égard à l'intérêt du projet et des réponses scientifiques qui pourront être apportées dans le cadre de la stratégie d'entretien du patrimoine routier de la Communauté urbaine, il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Institut pour la Recherche appliquée et l'EXpérimentation en génie civil (IREX) mandataire du projet national MURE (dont le budget prévisionnel global 2014 est estimé à 675 150 €) ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - le soutien de la Communauté urbaine de Lyon au projet national MUltiRecyclage et Enrobés tièdes (MURE),

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Institut pour la Recherche appliquée et l'EXpérimentation en génie civil (IREX), administrateur du projet sur l'exercice 2014,

c) - la charte de participation à signer entre la Communauté urbaine et l'association IREX mandataire du projet définissant, notamment, l'organisation et les conditions financières pour la réalisation du programme de recherche.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite charte de participation.

**3° - La dépense** totale de 10 000 € correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 822 - opération n° 0P2802257.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.**